



La Lettre des Académies

Palais des Académies 1, rue Ducale, 1000 Bruxelles · Téléphone +32 (0)2 550 22 08 · Fax +32 (0)2 550 22 05 · Courriel : lettre.academies@cfwb.be
Troisième trimestre 2007 Dépôt : 5000 Namur 1 (Agrément P501352, Autorisation de fermeture BC10708)

Éditorial

Vers une civilisation « mondiale » ?

Jean-Luc De Paepe

Secrétaire général adjoint de l'UAI

Une civilisation, pour au moins pouvoir en porter le nom, doit posséder une série de caractéristiques, autres que purement matérielles. Elle doit en tout cas comporter des valeurs spirituelles, culturelles, éthiques et au moins des promesses au bonheur. Or, au moment même où presque sept milliards d'êtres humains sont proclamés habitants du seul village planétaire encore existant, plus que jamais se reconsolidaient dans d'autres optiques, en forme de contrepoint à leur déconstruction simultanée, presque tous les espaces civilisationnels et sous-ensembles culturels dont ils étaient porteurs, comme si la mondialisation *per se* fournissait des anticorps à ceux auxquels elle prétendait se substituer.

Nous assistons à ce spectacle insolite d'une triple et intéressante réaction. Toutes les « civilisations » concernées, qui s'expriment souvent dans des cadres étatiques ou « nationaux », ont manifesté des replis culturels identitaires très vifs. Évoquons la Chine dont la personnalité actuelle la plus importante est l'écrivain Jing Yong qui s'affirme, nous citons Christophe Harbsmeier, « comme un parangon de l'identité culturelle chinoise immaculée et non polluée par l'influence américaine omniprésente qui inonde pratiquement tous les média en Chine » et dont l'écriture des Knights Tables repose sur une éthique purement chinoise, confucianiste, faite d'un « faisceau d'obligations morales et d'engagements moraux solides ». Pensons à l'Inde aussi dans laquelle renaissent des tensions créatrices indigènes fondées ici sur le bouddhisme, là sur l'hindouisme, là encore sur le jaïnisme, et non plus sur les traditions synchrétiques occidentales, et que par ailleurs reprennent vigueur les arts populaires, par opposition aux arts de l'élite.

Les espaces culturels, tantôt minorisés ou appauvris à l'intérieur même de contextes nationaux qui leur étaient imposés, reprennent vigueur : qu'il s'agisse de cultures locales, régionales, claniques, leur expression et leur réappropriation par leurs légitimes possédants est vive et s'appuie sur des fondements matériels récemment encore déniés, voire méprisés. La renaissance des modes folklori-

ques de ces sous-groupes, de leur étude anthropologique, de leur « protection » sociale en est, par exemple, un signe révélateur.

Enfin, la révolte des producteurs et des consommateurs, certes tantôt unis, tantôt opposés au gré d'intérêts encore volatils, qu'il s'agisse de biens durables, de consommation ou strictement culturels, s'est organisée et elle-même mondialisée, nouant des contre-solidarités nouvelles. L'alter-mondialisme s'est construit d'ailleurs sur le principe de contre-civilisations plurielles. Et aucun mode de production, aucun produit ne lui échappe désormais : les industries planétaires de la mode, des spectacles, des jeux et loisirs (que dire ainsi du tourisme mondial nivelant) sont sous surveillance. Les opposants sont à l'oeuvre avec leur cinq sens (sus à l'odorat uniforme, au goût et à l'oreille uniques, etc.) et le vote récent à l'Unesco de l'exception culturelle a pu endiguer certains flots dévastateurs.

Ainsi, si les fondements d'une « civilisation » mondiale paraissent bien se concrétiser progressivement, cette dernière devra à tout le moins composer avec une multiplicité de facteurs culturels qui reculera, il faut y croire et y travailler, les perspectives du village monolithique que certains promettaient.

Sommaire

- 2 **Dossier : Une réflexion culturelle sur l'Europe**
 - Les vraies valeurs de l'Europe
 - Le sauvetage d'une civilisation. Les Traités de Rome, cinquante ans après
 - La diversité linguistique de l'Union européenne
 - Les coûts et les atouts d'une tour de Babel européenne
- 9 **ARLLFB : les prix littéraires 2006**
- 10 **La Bibliothèque de l'ARB**
- 11 **Les brèves des académies**
- 12 **Le prix Francqui 2007**

Cette lettre est produite par l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique (ARB), le Comité de l'Académie royale de Belgique pour les Applications de la Science (CAPAS), l'Académie royale de Médecine de Belgique (ARMB), l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises de Belgique (ARLLFB), The Royal Academies for Science and the Arts of Belgium (RASAB), l'Union Académique Internationale (UAI).

Les vraies valeurs de l'Europe

André L. Jaumotte,
Membre de la Classe des Sciences de l'ARB

Nous, Européens, sommes en crise d'identité en ce début du XXI^e siècle. Le rapport de l'espèce humaine avec l'espace, le temps, le corps, l'esprit, la mémoire, la sensibilité est en évolution. Les valeurs et les institutions essentielles que l'Europe a apportées au monde demeurent le fondement de son orientation pour demain.

Il y a peu de bords d'espace dans l'histoire de l'humanité, trois en fait. Le premier a mené des boucles du Tigre et de l'Euphrate d'une part, du Nil d'autre part, jusqu'aux terres hispaniques. Le deuxième est parti de ces terres pour donner au vieux continent une fabuleuse Amérique (XV^e siècle). Le troisième a propulsé les Nord-Américains et leurs sondes spatiales jusqu'aux planètes.

Revenons au premier bord qui engendre la civilisation européenne. Elle résulte de l'interaction des cultures celtes, scandinaves, ibères avec les apports grec, romain, juif et chrétien, plus un apport islamique qui surgit de l'Espagne mauresque.

Notre humanisme est né lorsque Démosthène a exalté la liberté de la personne comme condition du progrès social, depuis que Socrate a proposé à l'homme de rechercher la vérité en lui-même, de réfléchir avec discernement critique, de se penser dans son autonomie et en relation dépendante et dialoguante, de rechercher la vérité dans un échange où le souci réciproque conduit au don mutuel.

Cette recherche d'intériorité par la méditation est proche du repli oriental dont le bouddhisme zen est un exemple. L'héritage grec nous a apporté la philosophie, la rationalité, l'éthique. L'héritage romain y a ajouté le droit, les structures juridiques, l'organisation de la société, la technique. S'y superposent l'héritage chrétien, une conception de l'homme, des valeurs sociales, de la spiritualité.

Voilà l'Europe marquée par la rencontre de la philosophie grecque, de la conception d'un Dieu unique, idée imposée durablement par les juifs, du droit romain, de la révélation chrétienne, qui ont cheminé en convergence, avant de se rassembler.

La « Convention » (adoptée à l'unanimité) et le projet de Constitution européenne en découlant (rejeté par deux pays) ont attiré l'attention sur son origine, à cause de la proposition de préciser les racines chrétiennes de l'Europe.

En fait, nous venons de le rappeler, ces racines sont gréco-juéo-romaines. Le basculement du paganisme romain

vers la chrétienté est le fait de l'empereur Constantin en 312. Pourquoi ? Parce que, sur le plan du développement spirituel et intellectuel, la religion chrétienne l'emportait sur le paganisme.

Les pages d'ombres et de lumières se succèdent au Moyen Âge qui voit naître les cathédrales et les universités, mais aussi les persécutions et les guerres saintes.

Nos valeurs découlent de cet héritage, complété par la Renaissance, les Lumières et les prodigieux XIX^e et XX^e siècles.

Quelles sont-elles ?

- L'université, née à Bologne en 1119, lieu de rassemblement où l'on transmet le savoir, où l'on forme l'esprit ;
- Les libertés d'expression, de pensée, de conscience datent d'Érasme (1469-1536) ; elles sont affirmées par Montaigne (1533-1592) ;
- La notion d'immanence due à Spinoza (1632-1677) ; ce monde est l'horizon total de l'être ; il n'y a pas de domaine qui lui soit transcendant. Les lois de la nature valent pour toute réalité, l'humaine comprise. Nouveau dans la pensée en Europe, mais la base même de la philosophie chinoise, où l'Être est conçu, comme un processus sans commencement ni fin ;
- La morale de progrès, substituée à celle du Bien (absolu) introduite par Leibniz ;
- Les droits de l'homme initiés dans la Constitution américaine (1787), exprimés par la Révolution française et proclamés sous la forme de la « Déclaration des droits de l'homme », par les Nations unies.
- La démocratie, née en Grèce, se réaffirma en Grande-Bretagne dès le XVII^e siècle (1688). John Locke (1632-1704) apparaît comme le premier théoricien de la démocratie libérale avec l'affirmation de la séparation des pouvoirs, de la règle du droit et du droit à l'insurrection. Ses deux Traités du gouvernement civil ont influencé tant la Constitution américaine que la proclamation française des Droits de l'Homme. À côté de Thomas Hobbes, il faut citer John Milton. La séparation des pouvoirs a été analysée par Montesquieu (1689-1755). Ajoutons, pour le libéralisme économique, les noms de David Hume et Adam Smith.
- L'ethos de confiance exprimé par Hegel (1770-1831), pour

Les valeurs et les institutions essentielles que l'Europe a apportées au monde demeurent le fondement de son orientation pour demain

réaliser l'idée absolue, réconciliation du sujet et de l'objet, du particulier et de l'universel, du fini et de l'infini. C'est l'accomplissement de la liberté. L'hégélianisme a abouti à des positions philosophiques matérialistes, athées, libérales et aussi marxistes.

À ces valeurs s'ajoute la protection sociale, autre création européenne.

La première réponse cohérente au problème de la pauvreté vient d'Angleterre. En 1601, le Poor Law Act confère un droit à l'assistance à tout habitant d'une paroisse.

La première concrétisation de la solidarité sociale dans la société industrielle est l'œuvre de Bismarck, en Allemagne, durant les années 1880 : des caisses de retraite et de maladie cogérées par des représentants des travailleurs et des entreprises. Cette expérience a influencé toute l'Europe. L'étape suivante est le système Beveridge (dont le rapport date de 1942). Il repose sur trois principes nouveaux : l'universalité (tout citoyen sera protégé contre les risques sociaux), l'unicité (un service unique) et l'uniformité.

Le Welfare State, l'État-Providence, naît en 1948 en Grande-Bretagne. Il s'est, étendu avec des nuances, à toute l'Europe occidentale, sans atteindre les États-Unis.

À ces valeurs il faut adjoindre deux méthodes capitales, nées en Europe :

- La méthode scientifique ou expérimentale, dont les sources sont Léonard de Vinci (1452-1519) et, après lui, Copernic, Galilée, Kepler, Huygens et Newton. L'expérience est à la fois source et contrôle de la connaissance de la nature ;
- La technologie, née de l'application systématique de la science à la technique. Les sciences et techniques arabes et chinoises se sont développées en dehors de ces deux méthodes, d'où leur déclin relatif dès que l'Europe a employé ces deux méthodes.

Tel est le bilan synthétique des valeurs et des méthodes principales que constituent l'essence et l'originalité de la civilisation européenne à nulle autre pareille.

Nos valeurs fondamentales sont aujourd'hui en crise ou en mutation.

L'Europe a perdu la primauté dans la science et la technologie innovante au profit des États-Unis. Il suffit de dénombrer le nombre de Prix Nobel, de chimie, de physique et de médecine, pour en prendre la mesure. Pour la technologie la plus importante, la mutation que nous vivons dans le domaine de la communication avec l'explosion d'Internet, est américaine dans son origine comme dans son développement. Les pays nordiques

ont, mieux que tous les autres européens, maintenu au niveau le plus élevé l'innovation, le développement de l'informatique, donc de la communication et ont adapté leur système social et leur économie à la mondialisation.

Cinquante ans après le Traité de Rome, la construction européenne traverse la crise la plus profonde de son histoire. Le but fondateur était de garantir la paix et la démocratie sur son continent divisé et lui donner les moyens d'assurer sa prospérité. Le premier objectif réalisé n'est plus mobilisateur. Le second est aussi un succès mais reste d'actualité car le contexte économique est transformé.

Un phénomène nouveau est apparu en conséquence d'une civilisation mondiale unifiée par la technologie et face à l'inconnue d'un monde de plus en plus dangereux : le besoin de se référer à une identité déterminante de chaque personne. Le marqueur est différent d'un individu à l'autre, que ce soit l'enracinement dans la terre, l'ethnie, la religion, la différence sexuelle. L'identité est devenue partout le marqueur commun.

Le défi pour l'Union européenne ? S'adapter à la mondialisation en cours. Cela implique qu'elle se dote d'institutions politiques capables de définir une stratégie mondiale.

Il faut clarifier l'identité de l'Union européenne, fixer ses limites, préciser la répartition des pouvoirs et assigner un rôle au projet européen dans la mondialisation. Les valeurs essentielles de l'Europe doivent être préservées, notamment les acquis de notre démocratie sociale. Les abus dans le domaine de la protection sociale devraient être éliminés de chaque État membre. Ils existent partout, mais sont différents de nature et d'ampleur. D'autre part, la politique devrait être imprégnée d'une évidence : la croissance résulte de la création de richesses.

Pour une telle tâche, la réalisation des objectifs de Lisbonne est une exigence impérative. Aujourd'hui, elle est considérée comme un objectif mou. L'Union européenne doit aboutir dans son ensemble à associer flexibilité et sécurité de l'emploi en référence au modèle social développé en Europe du Nord.

L'Europe peut se construire des lendemains heureux et prospères. La science doit à nouveau rêver : il faut lui donner des moyens accrus et dépasser les obstacles mis devant elle à commencer par le principe de précaution poussé jusqu'au refus du risque inhérent à la vie. Dépasser aussi l'obsession de la culpabilité masochiste devenue nôtre.

Renan disait que deux choses constituent l'âme d'une nation : l'une dans le passé, la possession d'un riche legs de souvenir, l'autre dans le consentement actuel des citoyens. L'Union européenne a maintenant son passé, ses souvenirs. Nous devons agir pour qu'elle ait aussi le consentement des citoyens pour atteindre des objectifs nouveaux de progrès. ■

Le sauvetage d'une civilisation Les Traités de Rome, cinquante ans après

Paul-F. Smets,

Membre de la Classe des Lettres de l'ARB

Il est tombé autant d'eau sur ce sujet que de pluie sur Rome, le jour de la signature des traités instituant le Marché commun et Euratom, au Capitole, dans la salle des Horaces et des Curiaces, le 25 mars 1957.

Mais il y a des obligations de mémoire qui sont des devoirs sacrés. Rappeler le rôle éminent joué par ces textes cinquantennaires pour le sauvetage de notre culture et de notre patrimoine, mais aussi pour assurer leur pérennité et leur rayonnement en est un auquel je ne peux pas déroger. Cette exigence est d'autant plus impérieuse que l'un des « pères fondateurs » de ces instruments est un homme d'État belge, qui fit de leur élaboration le combat vital de son engagement politique européen, dès 1941 : Paul-Henri Spaak, qui prononça son discours de réception à l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises de Belgique, au titre de l'éloquence, le 19 avril 1947.



Paul-Henri Spaak
(Photo : Fondation Spaak)

« L'Europe, c'est deux choses : une organisation et une civilisation. L'Europe s'avance dans l'histoire comme un homme fort et adroit dans une foule épaisse : des deux épaules. Un ! poussée d'organisation. Deux ! poussée de culture ». Cette citation que j'extraits d'un cours de Lucien Febvre au Collège de France en 1944 trouve ici une place parfaite¹.

À tout moment, à chaque étape des travaux, en filigrane de toutes ses démarches, Paul-Henri Spaak s'est référé à

la nécessité de créer une grande communauté géographique et humaine pour assurer l'avenir de nos populations, et de défendre les valeurs culturelles qui sous-tendent le message fédérateur de cette « troisième force européenne » qu'il appelait inlassablement de tous ses vœux, avec rigueur et souplesse, avec détermination et diplomatie, face aux États-Unis et au bloc communiste².

Il est important – le recul donne beaucoup de leçons pour éclairer les problématiques d'aujourd'hui – de planter le décor de ces moments exceptionnels mais aussi de souligner la volonté politique conjointe des acteurs de cette époque, baignée de l'esprit de Paul Valéry, ce poète visionnaire qui avait parfaitement compris que nos civilisations étaient « mortelles ».

Pendant les trente et un mois qui s'étalèrent du 30 août 1954, date du rejet par la France de la Communauté européenne de Défense, au 25 mars 1957, le combat pour les valeurs fut au centre névralgique des négociations et des discussions, souvent difficiles, délicates, lourdes, techniquement complexes.

Paul-Henri Spaak avait donné le ton en voulant supprimer « l'idée de guerre au point de vue humain, voire au point de vue idéaliste, mais avec la conviction que, matériellement, elle ne sert plus à rien », en se faisant l'avocat de la création de forces économiques et sociales européennes intégrées et en privilégiant sans réserve l'union contre la décadence.

Le discours au Sénat du 15 décembre 1954 est révélateur. Les interventions ultérieures le seront tout autant, vigoureuses, singulièrement contre la recherche acharnée d'hégémonie par le communisme soviétique.

La suite des événements témoigne d'une grande cohérence et d'une forte détermination : approbation par le Parlement des Accords de Paris créateurs de l'UEO ; conférence de Messine avec sa résolution historique de création d'un marché commun ; négociations de Val Duchesse ; conférence de Venise ; refus de la règle de l'unanimité, sauf à titre exceptionnel ; caractère supranational des Traités de Rome³.

Dans l'immédiat après-guerre déjà, Spaak considérait que les traités solennels purement politiques qui dorment dans « les coffres-forts des chancelleries » n'étaient pas des documents très utiles et qu'il fallait en faire des organismes vivants, voués à la coopération économique et sociale entre les hom-

¹ *L'Europe, genèse d'une civilisation*, Paris (Perrin) 1999.

² Pour plus de détails sur l'importance des valeurs, on consultera l'anthologie que j'ai réalisée, en 2 volumes, de *La pensée européenne et atlantique de Paul-Henri Spaak (1942-1972)*, préface d'André de Staercke, Bruxelles (Goemaere) 1982, 1251 p.

³ J'ai détaillé les étapes de cette construction dans mon exposé au Colloque de l'Academia Belgica à Rome, le 10 mai, qui rendit aussi hommage à deux autres « architectes » belges essentiels : Jean Rey et Jean-Charles Snoy et d'Oppuers. Il sera publié dans la Collection de la Fondation Spaak, chez Bruylant à Bruxelles.

mes en temps de paix, « avec des actes pratiques et réalistes ».

La solidarité bien conçue, pour être efficace et effective, implique qu'on commence « par accorder quelque chose aux autres ». L'organisation doit primer sur l'individualisme, sur le bilatéralisme, dans le respect des valeurs et des idéaux européens, si on veut – « sans prophétisme et sans pessimisme » – « arrêter le déclin de la civilisation occidentale ».

Jamais Spaak ne déviera de ce point de vue, et c'est ainsi qu'il put se réjouir de la profonde révolution historique que représenta la fondation de la Communauté européenne du Charbon et de l'Acier, le 18 avril 1951. À l'ouverture de la Conférence européenne de la Culture à Lausanne, le 8 décembre 1949, il avait déclaré : « une civilisation ne se défend, ne mérite de vivre que si son message respecte, grandit et ennoblit l'homme (...) ». Ajoutant que si la civilisation européenne avait évidemment des imperfections, elle avait apporté « deux idées essentielles : la démocratie politique et le respect de la dignité humaine. Pour cela seul, elle mérite d'être aimée, défendue et sauvée ».

La réussite, conclut l'orateur, implique des sacrifices et des combats sur tous les fronts, culturel, social, politique, économique, dans l'union, avec vigilance et conviction, avec

La solidarité bien conçue, pour être efficace et effective, implique qu'on commence « par accorder quelque chose aux autres »

tolérance et souci de la réconciliation.

À Rome, en 1957, dans deux traités acquis sans violence et sans menace, une nouvelle étape décisive et irréversible est franchie : c'est « le triomphe de l'esprit de coopération et la défaite du nationalisme égoïste », par le « seul appel à l'intelligence, à la sagesse, à la solidarité ».

Spaak salue le refus des champs de bataille par la fondation d'une communauté qui veut « sauver une civilisation, des règles morales, une conception de la vie à la mesure de l'homme fraternel et juste ». Devant le Centre italien d'études pour la Réconciliation internationale, le 26 mars, il affirmera que « la révolution est si essentielle et si profonde qu'elle rend probablement inutile toute autre révolution ».

Après avoir reçu, le 30 mai à Aix-la-Chapelle, le Prix Charlemagne, il réitérera le

même message aux Rencontres internationales de Genève, bouclant ainsi sa première aventure européenne. Elle avait duré seize ans. Elle reprendrait force et vigueur quatre ans plus tard, après un interlude atlantique, complémentaire, jamais contradictoire avec les engagements antérieurs. C'est une autre histoire, mais aussi la même, dans le droit fil de la précédente, et qui méritera en son temps un coup d'œil dans le rétroviseur. ■

La diversité linguistique de l'Union européenne

Guy Jucquois,
Membre de la Classe des Lettres de l'ARB

Un héritage ambivalent

Au cours des siècles, la constitution de plusieurs États européens ou partiellement européens s'est effectuée sur le fondement de divers traits parmi lesquels la langue n'avait qu'une importance secondaire. Ce fut le cas de grands ensembles multinationaux tels que l'Empire austro-hongrois, l'Empire russe ou l'Empire ottoman, véritables mosaïques de peuples, de langues et d'écritures, de cultures et de religions. Depuis la fin du Moyen Âge, d'autres grands ensembles, ainsi la France ou l'Espagne, se constituèrent en États-nations, en négligeant les spécificités ethniques et culturelles des multiples communautés qui les composaient et en imposant, de diverses manières, la langue choisie par le pouvoir et qui devenait ainsi peu à peu la langue nationale.

Au sein de ces grands ensembles, le sort des langues et des cultures minoritaires fluctua avec le temps et d'un État à l'autre : dans l'Empire ottoman, l'usage de certaines langues minoritaires et davantage encore leur enseignement

D'un côté, on vante la richesse de nos traditions et leur diversité ; de l'autre, on les néglige ou on les combat au nom du pragmatisme

fut sévèrement interdit, l'Allemagne nazie consacra beaucoup d'énergie à l'éradication de langues slaves minoritaires parlées sur son territoire, l'Italie fasciste procéda de même pour le français et les dialectes franco-provençaux de la région d'Aoste ; les langues minoritaires de Grande Bretagne, d'Espagne ou de France, quant à elles, n'ont survécu que par la ténacité de leurs locuteurs.

À l'époque contemporaine particulièrement, la progressive désagrégation des grands empires jointe à des prises de conscience identitaires, basées notamment sur l'usage commun d'une langue, favorisa l'éclosion d'un certain nombre d'États selon le principe, issu de la Révolution française, que chaque communauté avait le droit à l'autodétermination et à l'utilisation de sa propre langue pour son fonctionnement propre. Ces principes furent à la base de l'avènement, plus ou moins récent, de divers États européens tels la Lituanie, l'Estonie, la Slovaquie, la Tchéquie, la Croatie, etc.

Enfin, certaines langues s'imposèrent sur la base d'un usage religieux ou idéologique, sans passer par le soutien d'un État central et puissant dont la création fut postérieure. Ce fut le cas de l'allemand qui se répandit, dans un contexte religieux et politique particulier, à partir de la traduction de la Bible par Luther et de l'italien ou du toscan qui supplantèrent les autres formes régionales particulièrement à partir du Risorgimento et de la volonté de doter le nouvel État d'une langue commune.

En ce qui concerne la diversité des langues, l'Europe ne se distingue guère des autres continents : la situation historique est, ici comme ailleurs, celle d'une diversité ethnique et linguistique qui résiste plus ou moins bien à un processus d'uniformisation imposé par une classe sociale ou par un voisin dont le pouvoir s'accroît progressivement au détriment de ceux qu'il assimile. Sauf dans les récits de propagande, l'uniformisation ne s'effectue jamais dans la douceur, le melting pot se réalise par le sacrifice de plusieurs générations de défavorisés, de déclassés, d'asservis (même s'ils se déclarent parfois volontaires), et d'économiquement faibles.

Cependant pour que le processus d'aliénation soit accepté par ceux qui seront assimilés, il importe de le présenter comme une nécessité dont le poids est éventuellement reconnu, mais dont il importe de payer le prix en vue des bénéfices escomptés pour tous. Lors de la Révolution de 1789, malgré le principe proclamé des peuples à disposer d'eux-mêmes, l'Abbé Grégoire obtint l'obligation de l'apprentissage du français, par l'énorme majorité de ses compatriotes qui ne le pratiquaient pas, afin d'assurer l'égalité juridique des citoyens qui dorénavant comprendraient tous la loi de la même manière. De nos jours les Chicanos implantés dans le sud des États-Unis refusent souvent l'enseignement du castillan à leurs enfants, demandant que ceux-ci soient coupés d'une tradition qu'ils incarnent pourtant, mais dont ils souhaitent, escomptant mieux « s'intégrer », se distancier au plus tôt pour favoriser leur complète assimilation.

Quand l'uniformisation semble finalement réalisée, le territoire devenu homogène se morcèle à nouveau selon des critères différents, sauf à imposer par une contrainte sociale forte et par la coercition, interne ou externe, le maintien d'une unité rigoriste. Le conformisme et la rigidité mentale s'enracinent dans l'uniformisation des pensées et des attitudes ainsi que dans les modes d'expression et s'apparentent aisément à d'autres formes d'intégrisme et de fondamentalisme.

Les langues dans l'Union européenne

L'Europe qui s'unifie sous nos yeux est héritière de toutes ces histoires qu'on peut regrouper sous la double tradition d'une diversité préservée et protégée d'une part et d'une uniformisation militante de l'autre. Le discours officiel est également double : d'un côté, on vante la richesse de

nos traditions et leur diversité ; de l'autre, on les néglige ou on les combat au nom du pragmatisme. On attribue à Jean Monnet, un des Pères fondateurs, l'affirmation selon laquelle, si c'était à refaire, il entreprendrait l'unification européenne en commençant par la culture. On pourrait de même multiplier les citations de personnages politiques européens vantant la diversité des cultures et des langues au sein de l'Union et affirmant qu'il s'agit-là d'une de ses principales richesses. Une devise européenne souvent citée n'est-elle pas « L'unité dans la diversité » ? Propos de circonstances ? Ouverture et intelligence de surface, sans conséquences pratiques ?

Sans doute cultive-t-on, un peu partout au sein de l'Union, des variétés régionales, culturelles et linguistiques : les parlers régionaux ou dialectaux reçoivent, pour survivre, aides économiques et soutiens scientifiques ou pédagogiques. Mais, dans le même temps, les discussions et les décisions au plus haut niveau deviennent peu à peu monolingues. Divers facteurs contribuent à cette évolution qui profite d'abord à l'anglais. Les particularités internes de l'anglais font, en effet, que cette langue s'apprend aisément à un niveau élémentaire – qui est celui des masses –, mais apparaît d'autant plus compliquée qu'on la pratique à un niveau élevé – qui est celui des classes dirigeantes –, contrairement à d'autres langues dont les structures grammaticales sont plus complexes. Ce facteur joint au poids économique, politique et culturel des pays anglo-saxons aboutit à une prédominance progressive de l'anglais.

Mécanisme habituel au-delà des spécificités de l'exemple : l'intérêt promotionnel de l'usage d'une langue présentée comme commune semble évident, surtout si cette langue est de surcroît une langue qui présente les atouts actuels de l'anglais. Lorsqu'une langue est partagée par tous, la distinction se marque d'une manière nouvelle : si, dans un premier temps, l'apprentissage de cette langue permet une élévation sociale et professionnelle, la généralisation de cette connaissance élève ensuite les exigences : on embauche aujourd'hui des locuteurs natifs, seuls censés connaître les finesses de leur langue, en passe de devenir langue de chancellerie pour tous.

Volonté d'uniformiser ou valorisation de la diversité ?

Le processus d'uniformisation, au profit de quelques langues et principalement de l'anglais, en cours au sein de l'Union récapitule, sans doute avec moins de rudesse, mais avec autant d'efficacité voulue, le processus qui fut à l'œuvre durant des siècles sur de vastes territoires dans des pays tels que la France, l'Espagne ou la Grande-Bretagne. De fait, après avoir chanté, de préférence dans une des « grandes langues » les bienfaits de la riche diversité linguistique de l'Europe, les dirigeants considèrent comme embarrassante et paralysante l'obligation d'en tenir compte

dans les faits. On évoque le coût des traductions et des interprétations, la difficulté de constituer des équipes de spécialistes pour la tenue de nombreuses réunions, etc. Ces difficultés sont réelles, mais elles ne sont pas insurmontables, sauf si la volonté politique fait défaut.

Il importe de bien situer les enjeux des stratégies possibles. Les locuteurs des langues moins importantes, expression qui signifie simplement les citoyens qui utilisent des langues de communautés économiquement et politiquement moins dominantes, semblent n'avoir, à moyen terme, d'autre choix que d'abandonner l'usage externe de leur propre langue et de recourir au sein de l'Union à une des langues dites de travail. En diversifiant l'usage de ces dernières, une chance subsiste de maintenir appliqué le principe de la diversité des moyens d'expression. Cela ne peut se réaliser qu'en rendant la discussion politique apparemment plus compliquée que si elle s'effectuait en une seule langue. La question se pose donc de l'intérêt du maintien d'une relative diversité des langues en regard du surcroît de dépenses à consentir pour ce maintien.

Les recherches théoriques et de terrain sur ce qu'apporterait la mise en œuvre de la riche diversité des langues de l'Europe sont presque inexistantes. On découvre peu à peu combien l'ignorance des langues et des cultures entrave le commerce ou le tourisme. C'est sans doute le seul domaine où depuis quelques années des travaux scientifiques et des enquêtes ont eu lieu. Des enquêtes récentes au niveau européen établissent que même les manuels destinés à l'étude des langues étrangères véhiculent des stéréotypes

concernant les peuples dont on étudie les langues et les cultures. Ceci rejoint le constat qu'il a fallu un demi-siècle d'unification européenne pour qu'apparaissent des manuels d'histoire communs aux élèves allemands et français.

Il n'en va pourtant pas autrement dans le domaine des langues que dans celui des convictions religieuses ou philosophiques : l'uniformisation aboutit inéluctablement à la pensée unique d'un citoyen en uniforme. Notre monde est devenu celui de la multiplication des échanges et des déplacements. Le véritable enjeu de notre époque, et singulièrement de l'Union, consiste à imaginer une nouvelle voie entre les morcellements identitaires ou les replis communitaristes d'une part et de l'autre un monde uniformisé où la fraternité ne peut plus être que celle imposée par un Grand Frère.

Le véritable sens de la diversité des langues et des cultures, en Europe comme ailleurs, est de faire mieux prendre conscience qu'il n'y a pas de communication aisée et universelle, que communiquer est toujours un pari sur l'autre, un effort incessant d'ouverture et de compréhension. Faire l'économie de la langue de l'autre, de sa culture, de son identité, c'est faire l'économie globale et définitive de l'autre. La démocratie se construit toujours au départ d'une acceptation de la diversité qui s'insère harmonieusement dans un projet qui donne sens à chacun. Pour la première fois dans la longue histoire de l'humanité, la diversité des communautés humaines peut, si on la prend au sérieux, servir de ciment à un projet collectif où les hommes coopéreront même s'ils demeurent différents. ■

Les coûts et les atouts d'une tour de Babel européenne

Jacques De Decker
Secrétaire perpétuel de l'ARLLFB

Lorsque l'Europe en était aux balbutiements, elle était quadrilingue. On y parlait l'allemand et le français dans trois pays, le néerlandais dans deux, et l'italien dans un seul. Même si la question d'une langue de partage avait été posée sérieusement, elle aurait rencontré une riposte rapide. L'usage de l'allemand en RFA, au Luxembourg et en Belgique (où il n'était pas encore langue officielle) ne fut invoqué par personne, même pas par les intéressés, en faveur du choix de la langue de Goethe comme lingua franca. C'eût été, soit dit en passant, la deuxième occasion pour l'allemand de s'imposer internationalement. Lors de la fondation des États-Unis, il avait déjà été écarté à une voix près, et à l'avantage de l'anglais, par les constituants américains.

Au moment de la signature du traité de Rome, on n'allait

pas s'accorder pour faire adopter par les négociateurs réunis au Quirinal le parler des responsables et vaincus de la seconde guerre mondiale. Le français, même s'il avait le maximum de locuteurs (les Français, plus les francophones belges, plus nombreux qu'aujourd'hui, et les Luxembourgeois), ne s'est pas pour autant imposé. C'eût été discourtois à l'égard des Italiens et des néerlandophones, en pleine expansion en Belgique.

Le Roumain Leonard Orban est convaincu que la langue que nous parlons est « partie intégrante de qui nous sommes » et que la diversité est « un élément qui cimente l'Europe »

On mit donc en place un service de traduction qui intégra également l'anglais (Paul-Henri Spaak, en particulier, se doutait qu'il ne servirait pas seulement au contact du Marché Commun avec le monde, mais tôt ou tard à son fonctionnement interne), et cette cellule linguistique deviendrait au fil des années l'un des rouages essentiels de l'Institution.

Un pli était pris, dont on ne se doutait pas qu'il serait, au fil du temps, soumis à un processus de prolifération inouï.

Cinquante ans plus tard, au terme de son plus récent élargissement, l'Europe aurait à assumer la bagatelle de quelque vingt-deux langues officielles ! La tension, longtemps latente, ignorée ou contenue, finirait par devenir véritablement problématique. Non qu'il n'y eut, par le passé, des moments d'interrogation sérieux. Et dans les deux sens. Lorsque le Royaume Uni adhéra, des voix se firent entendre pour faire de l'anglais la grande langue commune tant attendue. L'hypothèse était trop grossièrement évidente pour récolter le moindre succès.

Lorsque les Grecs firent leur entrée (l'épisode est moins connu), ils étaient tellement heureux et impatients d'en être qu'ils firent entendre qu'ils ne faisaient pas de l'adoption du grec comme langue officielle un préalable. Les Flamands ne l'entendirent pas de cette oreille : ils signifièrent même aux Grecs que s'ils s'obstinaient dans cette attitude, ils devraient se passer de leur appui. C'était la première fois qu'une langue de moyenne diffusion exprimait clairement ses revendications. L'avatar dut marquer les esprits. Il ne fut, durant toute une période, plus question qu'un pays entre dans l'Union après avoir laissé sa langue au vestiaire.

Les caleuettes, pour autant, ne cessèrent pas de cliquer : une langue de plus, c'était autant de nouveaux traducteurs et interprètes,

non seulement au fait de cette langue, mais capables aussi de se connecter avec toutes les autres déjà en usage. Mais l'idée de respect des cultures mutuelles l'emporta sur les considérations simplement budgétaires. L'Europe est une tour de Babel, certes, mais fière de l'être : telle semblait être la position la plus couramment adoptée. Par ailleurs, on voyait mal comment imposer, au sein de l'Europe du Nord, des régimes distincts au danois, au suédois ou au finnois, ou priver les Portugais de leur langue propre, ce qui revenait à entériner la priorité à l'Espagnol, outrage qu'aucun lusophone n'aurait toléré.

Il n'empêche qu'aujourd'hui, pour certains, la coupe est pleine. De plus en plus de voix se font entendre pour revenir à ce qu'elles considèrent être la voie de la raison. Ou la simple déduction des faits : les derniers pourcentages sur l'utilisation des langues au sein des institutions européennes avancent que l'anglais l'emporterait de façon écrasante (80%), devant le français (17) et l'allemand (3). Les esprits réalistes estiment dès lors que l'on pourrait très bien se contenter de ces trois « leaders » relatifs et rayer les dix-neuf autres du catalogue. Parmi les tenants de cette opinion, on trouve beaucoup de britanniques (souvent eurosceptiques, faut-il le dire ?) et un bon nombre de Néerlandais (leur « non » au référendum sur la constitution se fonde en partie sur leur horreur des « gaspillages » européens, et la gabegie linguistique en est à leurs yeux l'une des plus évidentes illustrations). L'admission du maltais, parlé par les

400.000 habitants de l'île, les fait ricaner, d'autant qu'ils savent que l'anglais y est bien plus utilisé que le parler local.

Ce n'est pas ainsi que l'entend la Commission actuelle. Le président Barroso, brillant multilingue, est un fervent défenseur de la multiplicité des langues, et ce n'est pas un hasard si le dernier commissaire installé, le Roumain Leonard Orban, a été chargé du portefeuille du multilinguisme. Il est convaincu que la langue que nous parlons est « partie intégrante de qui nous sommes » et que la diversité est « un élément qui cimente l'Europe ». Elle permet de multiplier les perspectives, et agit comme « un antidote à la stagnation et à l'absence d'initiatives ». Il est à l'origine de la désignation de 2008 comme « année européenne du dialogue interculturel », qui se donne notamment pour objectifs la promotion de la dimension culturelle des langues, l'apprentissage de toutes les langues (y compris celles des migrants), et le renforcement de la compétitivité par le multilinguisme.

Aamin Maalouf eut l'occasion d'apporter de l'eau à son moulin, lors de l'installation d'un groupe de réflexion sur le dialogue multiculturel. La diversité, dit-il à cette occasion, est à ses yeux « un défi salutaire ». Elle suppose que l'on veille à l'égalité des citoyens européens, à la légitimité de leur attachement à leur langue, et au respect de la dignité

de chacune. L'Europe, rappele-t-il, a été constituée par des « peuples se réunissant librement autour d'un projet commun ». Cela induit que chacun d'entre eux n'ait pas

à courir le risque de voir sa langue désavouée ou méprisée. Ce défi salutaire, reconnu-il, a évidemment un coût, mais comporte tant de bénéfices. La connaissance de plusieurs langues est d'abord pour l'individu qui les pratique un facteur d'épanouissement et d'ouverture aux autres. En fait, l'apprentissage de la langue de l'autre et l'approfondissement de ses propres racines sont deux mouvements qui doivent demeurer complémentaires. Etre reconnu par l'autre réduit le besoin d'appartenance, parce qu'il apaise le sentiment de culpabilité à l'égard de la culture d'origine. Et la recherche identitaire ne s'accompagne dès lors plus d'un besoin éperdu d'affirmation, ni de la violence qu'il entraîne.

On le voit : la question de l'utilisation des langues en Europe dépasse le niveau purement communicationnel. Elle prend en compte, par la démultiplication des points de vue et des formulations, les innombrables facettes des problèmes, et garantit une approche scrupuleuse et nuancée de ceux-ci. Choisir pour l'Europe l'option de Babel, en courir les risques et en assumer les dépenses (que d'aucuns nomment gaspillages), n'est-ce pas se prémunir contre les impasses de la pensée unique et les fanatismes qu'elle engendre ? ■

Les lauréats 2006 de l'ARLLFB



Naim Kattan



Kenan Görgün



Véronique Bergen



Fabien Abrassart



Pierre Gilman



Paul Emond



Liane Ranieri



Valérie André



Yaël Nazé

L'un des prix littéraires attribué par l'ARLLFB cette année a une perspective internationale. Le prix Henri Cornelus, réservé à un nouvelliste, peut effectivement échoir à un auteur francophone pas nécessairement de nationalité belge. Il a couronné Naim Kattan pour sa vaste œuvre en ce domaine. Kattan, né à Bagdad en 1928, est de nationalité canadienne et a fait une grande part de ses études à Paris. Il est essayiste, mémorialiste, mais manifeste une évidente prédilection pour le genre de la nouvelle, puisqu'une dizaine de recueils en témoignent, qu'ils soient parus à Paris (chez Gallimard) ou à Montréal. Le jury a été sensible à « son regard généreux et compassionnel, complice et lucide, incroyablement disponible et proche ».

Le jeune nouvelliste belge d'origine turque Kenan Görgün a, pour sa part, obtenu le prix Franz De Wever pour son recueil *L'Enfer est à nous*. Il a surtout été distingué en raison de « don naturel pour la faconde narratrice, et pour la vélocité et la virtuosité verbales ». Dans le domaine du roman, l'œuvre couronnée par le prix Félix Denayer est *Kaspar Heuser ou la phrase préférée du vent* de Véronique Bergen. Le jury a apprécié « l'inventivité et la beauté exceptionnelle » de cette reconstitution polyphonique.

Deux distinctions sont allées à des poètes. Le prix Émile Polak a été décerné à Fabien Abrassart pour *La Part de personne*. Abrassart avait déjà décroché le prix Nicole Houssa en 2003. Le jury, cette fois a voulu saluer « sa maîtrise et sa force de langage ». Quant au prix Nicole Houssa, Pierre Gilman en fut le bénéficiaire pour son premier recueil, *Dans la serre poétique*, où se révèle la maturité d'un auteur chez qui « les mots jouent toujours leur rôle de catalyseurs et de tremplins ».

Le prix André Praga, réservé au théâtre, compte désormais à son palmarès Paul Emond pour sa pièce *Le sourire du diable*, qui vient d'être créée à l'Atelier théâtral de Louvain-la-Neuve. Le jury a souligné les mérites d'une

œuvre « intelligente et grinçante, empreinte de poésie, et très habilement construite ».

Dans le domaine de l'essai, trois genres ont été mis à l'honneur : la biographie, l'édition critique et l'ouvrage de grande vulgarisation. Liane Ranieri, qui a déjà diverses biographies de grande qualité à son actif, celle d'Émile Francqui en particulier, obtient le prix Carton de Wiart pour *Dannie Heineman. Un destin singulier*. Jeune ingénieur américain d'origine allemande, il redressa la Sofina au point qu'elle se déploya sur tous les continents. Les jurés ont tenu à souligner la clarté d'exposition et les incontestables dons littéraires de Liane Ranieri.

Valérie André, maître de conférence à l'ULB, se voit décerner le prix Emmanuel Vossaert pour son édition des *Souvenirs d'une actrice* de Louise Fusil, document très précieux sur les conditions de vie des comédiens à la fin du dix-huitième siècle. Le jury a apprécié que la lauréate joigne à « la qualité de l'information les agréments d'une écriture claire et attachante ».

Le prix Verdickt-Rijdsma, qui n'en est qu'à sa deuxième édition, veut mettre en évidence des travaux qui favorisent les rapports entre les sciences et les lettres. L'essai de Yaël Nazé *L'astronomie au féminin* illustre cette ambition. Jeune chercheuse à l'Université de Liège, la lauréate s'efforce dans son essai de rendre justice aux femmes qui ont bravé les obstacles pour apporter une contribution insigne aux arts de l'espace. L'auteur se révèle dans ce travail à la fois une biographe de talent et une excellente vulgarisatrice de notions quelquefois complexes.

Neuf prix devaient être attribués cette année : ils ont permis à l'Académie de Langue et de Littérature françaises de Belgique de manifester son attention à tous les domaines de la vie littéraire, et d'y déceler à la fois des valeurs confirmées et des talents émergents. ■

La bibliothèque de l'Académie royale de Belgique

Pierre Cockshaw
Membre de la Classe des lettres de l'ARB

Françoise Thomas
Collaboratrice scientifique à l'ARB

Histoire

C'est lors de la séance de l'Académie du 15 mai 1846, qu'il fut décidé que celle-ci aurait désormais sa bibliothèque particulière à côté de sa salle des séances, dans le nouveau local qui venait de lui être assigné au premier étage des appartements de l'hôtel occupé autrefois par Charles de Lorraine.

Qu'en était-il auparavant ? Le 16 décembre 1772, l'impératrice Marie-Thérèse d'Autriche transforme la société littéraire, créée en 1769 à l'initiative du comte de Cobenzl, en une Académie impériale et royale des Sciences et des Belles-Lettres. D'emblée des échanges de publications s'organisent entre la nouvelle institution et d'autres académies européennes : les ouvrages reçus viennent alors accroître de manière non négligeable les collections de ce qui sera plus tard la Bibliothèque Royale.

Lorsqu'en 1816, le roi Guillaume d'Orange reconstitue l'Académie, après la suspension de ses travaux durant l'occupation française, l'Institution entreprend de former une nouvelle bibliothèque qui ne devait renfermer que des ouvrages offerts par les membres ou échangés avec d'autres sociétés savantes. Mais si l'Académie parvient ainsi à réunir de nombreuses publications, elle n'avait pas de local décent pour les disposer. Vers la fin de 1826, par suite d'une transaction avec le corps échevinal de Bruxelles, les livres de l'Académie furent déposés à la bibliothèque de la ville, pour servir à l'usage public, moyennant certains privilèges accordés aux académiciens.

Il fut ensuite question de transférer et d'intégrer les collections dans celles de la Bibliothèque Royale qui venait d'être créée en tant que telle ; l'Académie refusa cette proposition avancée par de Theux de Meylandt, ministre de l'Intérieur de l'époque.

Enfin l'arrêté royal du 1^{er} décembre 1845 réorganisant l'Académie stipula l'existence d'une bibliothèque propre à l'Institution. Officiellement reconnue et définie, installée dans un local particulier, la bibliothèque de l'Académie pouvait commencer à se développer : dans un court espace de temps, le nombre des volumes s'est trouvé à peu près quadruplé nécessitant la rédaction d'un premier catalogue publié en 1850.

Accroissements

Grâce à l'intensification des échanges que l'Académie entretient avec des institutions scientifiques belges et étrangères et grâce aussi à une série de dons importants – citons la bibliothèque du baron de Stassart (lettres, histoire, sciences morales et politiques, 20 000 volumes), celle d'Edouard Ducpétiaux (sciences sociales), celle d'Alphonse De Witte et Victor Tourneur (numismatique),

celle de René Draguet (orientalisme chrétien), celle de Marcel Homès et Germaine Van Schoor (botanique et céramique) –, les collections vont s'accroître au fil du temps.

Le mode d'enrichissement de la bibliothèque de l'Académie est aujourd'hui le même qu'hier : très peu d'achats, mais bien des échanges avec environ 600 institutions belges et étrangères auxquelles l'Académie envoie ses propres publications – bulletins et mémoires –, ainsi que de nombreux dons que les académiciens font de leurs travaux et des ouvrages offerts en hommage par des personnalités extérieures à l'Académie. C'est ainsi que quotidiennement, une vingtaine de publications viennent accroître les collections ; le développement de l'informatique, du CD-ROM, des périodiques on-line ne semble pas encore affecter de manière marquante la production du document imprimé dans les établissements scientifiques avec lesquels l'Académie entretient, souvent depuis plus d'un siècle, des relations d'échanges.

Depuis 1993, la bibliothèque est installée dans les anciennes Écuries royales. Les ouvrages y occupent quinze kilomètres de rayonnages dans des compactus répartis sur trois niveaux. Évalué à 350 000 volumes en 1946, le fonds de l'Académie peut être estimé à présent à 650 000. Le rythme annuel d'acquisition est de 1 200 monographies et de 750 titres de périodiques.

Caractéristiques

La bibliothèque de l'Académie est tout à fait spécifique : elle est constituée d'un matériel livresque d'origine strictement universitaire et/ou académique, belge ou étrangère. Ce matériel est le fruit d'une érudition scientifique ou artistique ou encore culturelle – au sens large – de très haut niveau. Il est produit à plus de 75 % en langues étrangères.

La richesse des échanges apporte une documentation de grande qualité. La plupart des périodiques allemands, italiens ou scandinaves et a fortiori ceux en provenance des pays de l'Est et de l'Asie, qui y sont conservés, ne font en général pas partie des collections des autres établissements scientifiques de Belgique ; c'est le cas également de très nombreux résumés de thèses, de thèses et d'actes de colloques. Si les ouvrages ayant trait aux sciences sont manifestement majoritaires, il ne faudrait cependant pas sous-estimer la présence de titres relatifs à la littérature et à la linguistique, à l'archéologie et à l'histoire, à la philosophie et aux beaux-arts, émanant d'académies, d'instituts et d'universités de pratiquement tous les pays européens.

Organisation

« Les collections académiques et les publications des

sociétés savantes, qui forment la majeure partie de la bibliothèque, ont été classées à part en faisant la distinction des pays ». Cette phrase, due à la plume d'Adolphe Quételet en juin 1850, définit et conditionne encore maintenant l'organisation de la bibliothèque.

En effet, les ouvrages sont rangés d'après leur nature et/ou leur provenance : les périodiques et les titres faisant partie d'une collection sont rangés par pays d'origine ; ce que Quételet désignait autrefois comme « les ouvrages des savants » regroupe toutes les publications offertes par des membres de l'Académie ou par des personnes extérieures ; la catégorie des « isolés » comprend essentiellement des monographies, mais aussi des rapports annuels, des catalogues d'exposition, des brochures d'information, etc. Enfin, la bibliothèque abrite aussi plusieurs fonds.

Il n'y a pas de fichier central reprenant la totalité des ouvrages : pour les périodes anciennes, il faut consulter les fichiers alphabétiques et topographiques et les catalogues

imprimés. Depuis quelques années toutefois, les ouvrages qui arrivent quotidiennement sont enregistrés dans un fichier informatique, un état des collections est réalisé systématiquement pour les périodiques « vivants » et des inventaires complets sont entrepris, ensemble de démarches qui facilitent grandement la recherche des documents.

Accès

Si la bibliothèque de l'Académie est avant tout celle des académiciens, elle se veut toutefois de plus en plus accessible à la communauté scientifique : chercheurs, enseignants et étudiants préparant un mémoire ou une thèse peuvent venir – sur rendez-vous uniquement – consulter les collections. ■

Contact : M^{me} Claire Pascaud, bibliothécaire

Tél. : 02 550 22 44

Fax : 02 550 22 41 ou 02 550 22 05

Courriel : bib_arb@yahoo.fr

Liste des acquisitions depuis 2000 sur le site www.arb.cfwb.be

ARB

L'artiste et les divers visages de la guerre du début du XX^e siècle à nos jours

Colloque

Date : jeudi 11 octobre 2007, de 9h30 à 17h30.

Lieu : Palais des Académies, salle Ilya Prigogine

Rue Ducale, 1, 1000 Bruxelles

Programme

Philippe Roberts-Jones,

La caricature et la guerre, de Jacques Ochs à nos jours ;

Jacques Leduc,

Quatre compositeurs dans la tourmente de la Seconde Guerre mondiale : Britten, Chostakovitch, Messiaen, Penderecki ;

Michel Smolders,

Les dessins d'Henry Moore dans le métro de Londres ;

Eugénie De Keyser,

Les monuments sculptés en hommage aux morts des deux guerres ;

Jean Barthélemy,

Le monument commémoratif de L'Île Saint-Louis à Paris ;

Gabriel Belgeonne,

De la réalité aux images ;

Georges Vercheval,

La photographie et la guerre ;

Emmanuel d'Autreppe,

Du document à l'imaginaire : le cinéma en état de siège (Marker, Tarkovski, Bartas, Sokourov).

L'accès est gratuit.

Les demandes d'inscription sont à transmettre à

M^{me} Béatrice Denuit (arb@cfwb.be, Fax : 02 550 22 05).

ARMB

Récepteurs et signalisation dans les cellules du système immunitaire : implications thérapeutiques

J.-P. Kinet, Université de Harvard

Résumé de lecture (séance du 27/01/2007)

L'entrée de calcium dans les cellules, qui suit l'activation de canaux calciques exprimés à la surface cellulaire, est à la base de nombreuses réponses biologiques. Ces canaux calciques sont connus depuis longtemps dans les cellules dites « excitables » comme les cellules cardiaques ou les neurones, et certains d'entre eux sont la cible d'inhibiteurs bien connus, comme ceux utilisés dans la thérapie de l'hypertension.

Par contre, malgré les recherches intensives des vingt dernières années, la nature moléculaire des canaux calciques des cellules « non-excitables », et en particulier

celle du « CRAC channel (Calcium Release-Activated Channel) » activé par les récepteurs du système immunitaire est restée inconnue jusqu'à très récemment.

Une étude bioinformatique du génome de *C-elegans* et un ciblage systématique par ARNi de l'entièreté du génome de la Drosophile a permis à mon laboratoire d'identifier de nouveaux canaux ioniques, dont le « CRAC channel ». Dès à présent plusieurs molécules inhibitrices montrent une efficacité très prometteuse dans des modèles animaux de maladie du système immunitaire.

Le Prix Francqui 2007 à François de Callataÿ

Le 6 juin 2007, François de Callataÿ, membre de la Classe des Lettres de l'Académie royale de Belgique et délégué de celle-ci auprès de *La Lettre des Académies*, a reçu le prestigieux Prix Francqui 2007, qui passe volontiers pour la plus haute récompense scientifique attribuée à un chercheur belge. Le lauréat est à la fois responsable des patrimoines précieux au sein de la Bibliothèque royale de Belgique (soit les collections nationales suivantes : manuscrits, imprimés anciens et précieux, estampes, cartes & plans, monnaies & médailles et musique) et directeur d'études à l'École pratique des Hautes Études (Paris/Sorbonne) où il occupe depuis 1998 une chaire d'*Histoire monétaire et financière du monde grec*.

François de Callataÿ se présente comme un historien de l'antiquité classique, plus précisément comme un historien de l'économie gréco-romaine. Il y a très longtemps que l'histoire (1974) – et l'histoire ancienne en particulier (1953) – n'avait plus été récompensée. De surcroît, les disciplines propres du lauréat (la numismatique, l'archéologie et l'histoire de l'art) manquaient jusqu'ici au tableau d'honneur du Prix Francqui.

C'est aussi la première fois, depuis sa création en 1932, qu'un Prix Francqui revient à un chercheur des établissements scientifiques fédéraux, en l'occurrence la Bibliothèque royale de Belgique, et non à une personnalité rattachée à une université. Il est rappelé par là que ces établissements, à côté des patrimoines d'envergure mondiale que souvent ils conservent, sont également des lieux de production du savoir. Puisse ce Prix Francqui 2007 apparaître aussi comme une reconnaissance pour l'excellence des travaux menés par les quelques centaines de chercheurs hautement qualifiés qui travaillent au sein des ESF (établissements scientifiques fédéraux).

L'œuvre parue de François de Callataÿ dépasse à ce jour les 290 entrées, dont 12 livres et plus de 140 articles, soit au total quelque 4 500 pages publiées dans vingt pays différents.

Le jury international, qui est – comme on sait – composé exclusivement d'experts étrangers, a, dans ses attendus, mis en avant l'aspect le plus innovant des recherches conduites par le lauréat, celles qui portent sur la quantification des masses monétaires dans l'Antiquité. Il y a vingt ans encore, peu d'historiens se seraient imaginés que l'on parvienne un jour à déterminer le nombre de monnaies frappées en Grèce et à Rome. Les travaux répétés du lauréat ont finalement convaincu la communauté scientifique internationale qu'en dépit d'incertitudes larges mais acceptables, il était possible de se former une idée des masses monétaires émises lors de ces périodes reculées. Dès lors, une porte s'est ouverte qui permet de réconcilier numismatique et histoire économique et, au delà, de tenir un discours de type macro-économique pour l'antiquité.

En pratique, les résultats de ses recherches ont permis de jeter un regard nouveau par rapport à ce que l'on pensait de la monétarisation. Il a notamment été démontré que chaque matrice, chaque coin monétaire, était susceptible de frapper sensiblement plus de monnaies que ce que l'on imaginait naguère. De là, et à considérer la situation sur la longue durée, il apparaît que les masses monnayées en circulation atteignirent, à l'époque hellénistique et au haut empire romain, une ampleur qui ne se reverra pas avant le XVII^e siècle.

Plus largement, les travaux de M. de Callataÿ ont montré l'importance du lien entre les monnayages antiques et les dépenses publiques, principalement militaires ; ils ont par ailleurs contribué à modifier nombre d'idées reçues quant au rôle joué par la monnaie dans le monde gréco-romain (apportant ainsi une contribution inédite au vieux débat entre « primitivistes » et « modernistes »).

Ses collègues du Comité de rédaction de *La Lettre des Académies* tiennent à féliciter François de Callataÿ pour cette récompense de tout premier plan. ■

Directeur de la publication

Guy Jucquois

Secrétaire de rédaction

Philippe Van Asbroeck
philippe.vanasbroeck@cfwb.be

Comité de rédaction

Arsène Burny, François de Callataÿ, Jacques De Decker,
Jean-Luc De Paepe, Céline Dessaucy, Guy Jucquois,
Jacques Reisse, baron Roberts-Jones, Philippe Van Asbroeck,
Jean-Jacques Van de Berg.

Impression

InterCommunications sprl & E.M.E.

Tirage

3600 exemplaires

Éditeur responsable

Guy Jucquois
Rue de Hanret, 40
5380 Cortil-Wodon

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs.
Les textes peuvent être reproduits avec la mention « La Lettre des Académies ».
Toute demande d'abonnement gratuit peut être introduite auprès du Secrétaire de rédaction.

Dépôt légal : 2007/9202/25

ISBN : 978-2-930481-24-1

ISSN : 1782-5008

© Académie royale de Belgique, B-1000 Bruxelles, 2007